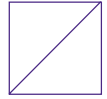




### RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

## ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES



(1)

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :

N° SIRET

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le :

clos le :

**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION FISCALE**

Dénomination des sociétés	Crédit d'impôt recherche (2) (+) : positif (-) : négatif	Autres crédits	Avoirs fiscaux	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales	
				Cédées à la mère	Utilisées par la mère
1	2	3	4	5	6
<b>TOTAL</b>					

2003 443 219 - Février 2003  
N° 2058 CG - DANIEL 24

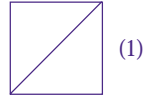
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires. Dans ce cas, il convient :  
 - de numérotter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;  
 - de porter le nombre total de tableaux N° 2058 CG souscrits en bas à droite de cette même case.  
 Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LC, LD, LE et LF.  
 (2) Le total en LA correspond à la somme algébrique des crédits d'impôts négatifs et positifs.





## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

# ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES



(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :  
N° SIRET \_\_\_\_\_  
Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : \_\_\_\_\_ clos le : \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ AU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

Dénomination des sociétés	Crédit d'impôt recherche (2) (+) : positif (-) : négatif	Autres crédits	Avoirs fiscaux	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales	
				Cédées à la mère	Utilisées par la mère
1	2	3	4	5	6
TOTAL					
	LA	LC	LD	LE	LF

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires. Dans ce cas, il convient :  
- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;  
- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 CG souscrits en bas à droite de cette même case.  
Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LC, LD, LE et LF.

(2) Le total en LA correspond à la somme algébrique des crédits d'impôts négatifs et positifs.